Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260518-BC2026_05_13-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'IROISE
C.S. 10078
29290 LANRIVOARE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTE

(Délibération prise en délégation de pouvoir)

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : 16

VOTANTS : 0

L'an deux mille vingt six, le six mai
Les membres du Bureau Communautaire légalement convoqués se sont réunis à la Communauté de Communes du Pays d'Iroise sous la présidence de Monsieur TALARMIN André, Plouarzel.

ETAIENT PRESENTS :
Monsieur L'HOSTIS Jean-Luc, Brélès ; Monsieur BREHIER Tristan, Lampaul-Plouarzel ; Madame APPRIOUAL Anne, Lampaul-Ploudalmézeau ; Monsieur COLIN Christophe, Landunvez ; Monsieur BRIANT Jean-Noël, Lanildut ; Monsieur RAGUENES Joseph, Lanrivoaré ; Monsieur MILIN Jean-Luc, Le Conquet ; Madame GODEBERT Viviane, Locmaria-Plouzané ; Madame LAI Sylviane, Milizac-Guipronvel ; Monsieur TALARMIN André, Plouarzel ; Monsieur CARREGA David, Ploudalmézeau ; Monsieur CORRE Stéphane, Plougonvelin ; Monsieur PAYEN Henri-Marc, Plourin ; Monsieur MOUNIER Gilles, Saint Renan ; Monsieur KEREBEL Lucien, Trébabu ; Monsieur TREGUER Reun, Tréouergat

ABSENTS EXCUSES :
Madame PAGE Odile, Ploumoguer ; Monsieur BRIEND Patrick, Porspoder

Monsieur MOUNIER Gilles a été élu secrétaire de séance.

BC2026_05_13 : TRÉTEAUX CHANTANTS 2026

Exposé

Depuis 2023, la communauté de communes renouvelle sa participation au concours de chant « Les Tréteaux Chantants ».
Précédemment 3 sélections et une finale étaient programmées sur le territoire, il est désormais envisagé d'organiser uniquement la sélection du finaliste qui représentera le Pays d'Iroise à l'Aréna.

En 2026, les élus de la communauté de communes du Pays d'Iroise ont décidé de maintenir cet engagement dans le concours de chants, programmé le mardi 6 octobre prochain à l'amphithéâtre de Saint Renan.

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 029-242900074-20260518-BC2026_05_13-DE

Lors de la sélection Iroise, 12 candidats, âgés de plus de 50 ans se produiront sur scène. Un seul représentera notre territoire en finale à l'Aréna à Brest, prévue le mardi 24 novembre.

En 2025, c'est Jean-Philippe Coz de Ploudalmézeau qui a défendu son titre devant 2 500 personnes. Le concours a été gagné par le candidat de Brest.

Le prix de vente des billets envisagé pour 2026 est de 10€ pour la sélection et de 17€ pour la finale à l'Aréna

Le bilan complet de l'édition 2025 vous est proposé en annexe.

Délibération

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU la délibération initiale actant la participation de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise au concours de chant « Les Tréteaux Chantants » ;

CONSIDÉRANT la volonté de maintenir une offre culturelle et de valorisation des talents sur le territoire, tout en optimisant les conditions d'organisation et de participation à cet événement ;

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire est invité à :
- APPROUVER le principe de reconduite de la participation de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise au concours des Tréteaux Chantants pour l'année à venir ;
- ADOPTER le tarif de vente des billets à 10€ pour la sélection en Pays d'Iroise et à 17€ pour la finale à l'Aréna ;
- AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE : **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Cette délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Rennes. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Le Président,

M. TALARMIN André